Mairie de BOISGERVILLY
Téléphone : 02.99.06.42.05
Site Internet : www.boisgervilly.fr
Rédaction et diffusion : Mairie de Boisgervilly

Mensuel
Février 2021 - N° 70

Boisger'info

« Chandeleur claire, laisse l'hiver derrière ».
(Le 02 février)

VIE COMMUNALE :

Mairie :

La mairie est ouverte les lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le samedi matin de 9h à 12h. Permanence téléphonique le vendredi.

Agence postale :

L'agence postale est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h. Pas de levée du courrier le samedi.
Contact : 02.99.61.58.69.

Point situation sanitaire COVID-19 :

- Fermeture de la salle polyvalente et de la salle des sports pour toutes les activités (à l'exception des activités à destination d'un public handicapé).
- Port du masque obligatoire en extérieur, pour tout piéton, à partir de 11 ans.
- Couvre-feu de 18h à 6h du matin.
- Interdiction des rassemblements sur la voie publique.

Toutes les mesures en vigueur sont détaillées sur le site du gouvernement : https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Travaux sur la commune :

Le curage des fossés et le dérasement des accotements sur plusieurs tronçons de voirie auront lieu du 02 au 15/02.
Les principaux villages concernés sont : Le Closel, La Saudrais, La Chesnais, La Bagrais, La Coquantinais, Coacurel, et La Gloriette.
L'entreprise 2LTP est chargée de l'exécution des travaux.
Nous vous remercions de votre compréhension.

Logements disponibles Résidence du Bois Joly :

Trois logements 1T2, 1T3 et 1T3 duplex sont disponibles dans la résidence à destination des personnes âgées et/ou à mobilité réduite (plafond de ressources à ne pas dépasser).
Renseignements à la Mairie.

Inscription listes électorales :

Les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire sur les listes électorales de la commune. Se rendre en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

ETAT CIVIL :

Au mois de janvier, nous avons enregistré 2 naissances et 2 décès.

En 2020, nous avons enregistré 20 naissances, 2 mariages et 10 décès.

SMICTOM :

Collecte des déchets :
Bac vert : les mardis 02, 09, 16 et 23/02.
Bac jaune : les vendredis 05 et 19/02.
Attention : changement en 2021 pour la collecte des bacs jaunes : semaines impaires.
www.smictom-centreouest35.fr.

Déchetterie Montauban :
Ouverture aux jours et horaires habituels, consultables sur le site Internet : www.smictom-centreouest35.fr.
Port du masque obligatoire.

Collecte des DASRI des particuliers en automédication (aiguilles, seringues, lancettes) du **lundi 1er /03 au samedi 06/03** aux jours et heures d'ouverture des déchetteries (retrait des boites vides dans les pharmacies).

Transmettez vos informations soit à la Mairie soit par mail avant le 20 de chaque mois : mairie-deboisgervilly@wanadoo.fr.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : 02.99.61.76.64

En cette période de crise sanitaire durable, où voyager est devenu impossible, la lecture est une autre façon de voyager. Alors, n'hésitez pas à découvrir la bibliothèque. C'est gratuit et Miléna sera ravie de proposer des livres à chaque membre de la famille.

La lecture est le voyage pour lequel tu n'as pas besoin de prendre un train.

(Francis de Croisset)

Horaires :
Mercredi de 14h30 à 18h00
Vendredi de 16h00 à 18h00
Samedi de 10h00 à 12h30
bibliotheque.boisgervilly@wanadoo.fr
+ Page Facebook

ACTION SOCIALE : Vaccination COVID-19

La **campagne vaccinale contre la COVID-19** à l'attention des **personnes de + de 75 ans** est en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire national.
Dans le département d'Ille et Vilaine, 9 centres sont déjà opérationnels. D'autres vont voir le jour très prochainement comme à Montfort sur Meu.
Les personnes de + de 75 ans vivant à domicile, qui se trouvent en situation d'isolement, sans aucun moyen de transport et qui seraient dans l'incapacité d'effectuer seules les démarches nécessaires à leur vaccination sont invités à se signaler en Mairie. Dès que le centre de Montfort sur Meu sera opérationnel (prévu le 22/02), nous pourrons vous aider dans la prise de rendez-vous.

PAROISSE SAINT ELOI DU GARUN :

Une permanence a lieu tous les samedis de 11h à 12h, à la maison paroissiale de Boisgervilly (Rue Saint Eutrope) et du lundi au samedi de 9h à 12h au presbytère de Montauban.

Messe : dimanche 14/02 à 9h30.

Téléphone : 02.99.06.61.72.
Courriel : paroissesteloi@yahoo.fr
Site internet : rennes.catholique/paroissesteloi.fr

ENFANCE ET JEUNESSE

- **Ecole publique « La Rose des Vents » :**

Vacances de février : du lundi 22 au vendredi 05/03 inclus. Reprise le lundi 08/03.

Nouvelle inscription année scolaire 2021-2022
Il est **nécessaire de vous présenter en Mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile** afin d'obtenir un certificat d'inscription à transmettre à la directrice de l'école.
Ecole publique « La Rose des Vents » : 02.99.06.49.70.

- **APE Ecole publique :**

Collecte de ferraille le samedi 13/03 de 8h à 18h (au lieu du samedi 08/02 initialement prévu)
Nous vous invitons à venir déposer votre récolte dans la benne le jour de la collecte.
Afin d'organiser au mieux la journée, n'hésitez pas à nous communiquer le poids approximatif de votre récolte.
Parlez-en autour de vous.
Contact et renseignements : Frédéric GARCIA au 06.15.42.55.64, apeboisgervilly@outlook.fr ou facebook APE Boisgervilly-La rose des vents.

- **Centre de loisirs :**

Il est ouvert pendant les vacances de février **du lundi 22/02 au vendredi 05/03.** Possibilité d'inscription à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.
Les inscriptions s'effectuent via le portail famille depuis le 25/01. Le planning des activités est disponible sur la page d'accueil du Portail famille.
Contact : Delphine ROBERT au 02.99.06.48.83 ou centredeloisirs-boisgervilly@orange.fr.

RELEVE PLUVIOMETRIQUE 2021 :

Relevé des précipitations quotidien dans le bourg de Boisgervilly.

Mois	Boisgervilly (Bourg) 2020	Boisgervilly (Bourg) 2021	Moyenne sur le Dpt 35 de 1988 à 2012 Source Météo France
Janvier	78 mm	61 mm	98 mm
TOTAL	**78 mm**	**61 mm**	**98 mm**

SOLIDARITE :

AFMTÉLÉTHON INNOVER POUR GUERIR

CLIP de Nez

Pour tenir le masque sur le nez
et diminuer la gêne provoquée par la buée
2 € le Clip
Disponible au Bar Epicerie de la Mairie
20 rue Théodore Botrel, Boisgervilly

VIE ASSOCIATIVE : *Rubrique réservée à toutes les associations communales.*

Alcool assistance :

Association d'aide et accompagnement des personnes et des familles en prise avec des conduites addictives.
Information, formation, prévention, réduction des risques et des dommages.
L'entraide avec Alcool Assistance :

Pour qui ?

- Pour toutes les personnes en prise ou en réflexion avec leurs conduites addictives ;
- Pour la famille et les proches de ces personnes.

Ce qui est proposé :

- Des entretiens individuels ;
- Des espaces de parole ;
- Des activités de resocialisation ;
- Des ateliers de médiation.

Ce qu'on y trouve :

- Information, soutien, espoir ;
- Bienveillance et confidentialité ;
- Encouragements et motivation.

Par qui ?

- Par des personnes bénévoles et formées ayant elles-mêmes été en prise avec des conduites addictives.

Avec qui ?

- Les médecins généralistes ;
- Les centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)
- Les unités d'addictologie
- Les centres médico-sociaux.

Président : M. BOUILLET Pierre-Yves, 113 Le Haut Bel air, 06.27.05.96.43
Référente : Mme THOUAULT Sandrine, 10 rue des Lavandières, 06.19.91.59.79

INTERCOMMUNALITE :

https://www.stmeen-montauban.fr/

Accueil au siège :

Il est demandé aux usagers de privilégier les contacts par téléphone et par mail.
Les permanences (habitat, transport à la demande, partenaires de l'emploi, accueil des gens du voyage…) se poursuivent sur rendez-vous dans le respect des mesures sanitaires.
Contact : 02.99.06.54.92 ou accueil@stmeen-montauban.fr

Information sur les dispositifs d'aide aux entreprises

Le service développement économique répond aux questions des entreprises sur les dispositifs d'aide dans ce contexte sanitaire. Contact : economie@stmeen-montauban.fr ou 02.99.06.54.92

Forum de la mobilité : La semaine de la mobilité internationale aura lieu du 15 au 20/02/21.

Des informations publiées toute la semaine sur les réseaux sociaux du service jeunesse (Facebook, Instagram).

- **Mercredi 17/02**, l'Info jeunes consacrera ses rendez-vous à la mobilité internationale au travers d'un accompagnement individualisé à la découverte et la préparation d'un voyage.
- **Samedi 20/02**, une dizaine de jeunes bénéficiaires de la Bourse d'Aide à la Mobilité, revenus de leur voyage ou actuellement à l'étranger, partageront leur expérience et répondront aux questions des participants à la table-ronde en ligne.

Le lien à suivre pour participer à la table ronde sera transmis aux inscrits le jour-même ou à retrouver sur la page Facebook et le compte Instagram du service jeunesse.
Plus d'information et inscription au 07 86 21 92 77 ou infojeunesse@stmeen-montauban.fr

PREVENTION :

Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses cours.

Devant la recrudescence des cas de grippe aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans la faune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez **impérativement mettre en place les mesures suivantes :**

- **Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.**
- **Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.**

Par ailleurs, l'application des mesures suivantes en tout temps, est rappelée :

- Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de vos volailles ;
- Eviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- Ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée pour le nettoyage de votre élevage.

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations ou la Mairie.

ETUDE PROSPECTIVE :

VENEZ DONNER VOTRE AVIS ET VOS SOUHAITS POUR L'EVOLUTION DE LA COMMUNE !

La municipalité s'engage dans l'élaboration d'une démarche prospective qui vise à définir les orientations de développement et d'aménagement de la commune à l'horizon 2030.
Dans cette perspective, **la municipalité souhaite que la démarche soit la plus concertée possible et associe les forces vives de la commune et du territoire : habitants, associations, acteurs économiques, partenaires institutionnels.**

La mission d'étude a été confiée au bureau d'études CERUR qui débutera sa mission par un premier temps d'immersion prévu le **19/02.** A cette occasion, les membres de l'équipe CERUR viendront à la rencontre des habitants pour échanger sur la commune.

Un stand sera installé entre 9 h et 12h à proximité de la mairie et entre 16 h et 18 h (ou 19 h 30 selon l'évolution des contraintes liées à la crise sanitaire) sur le parking à proximité de l'école. Venez les voir pour donner votre avis et exprimer vos souhaits !

Au-delà, des rencontres sous forme d'ateliers de concertation, de forums d'échanges viendront jalonner les différentes étapes de l'étude. Les dates seront communiquées ultérieurement.

PERMANENCES A LA MAIRIE : 02.99.06.42.05

Maire : M. Bernard PIEDVACHE : le samedi matin de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous.

Les Adjoints (Mme BROUCK, M. GUINARD, Mme BERTHELOT) sur rendez-vous.